Communiqué de presse ***5 juillet 2024***

Investissement majeur dans les infrastructures ferroviaires régionales

« Nova 14 » avec la Banque européenne d'investissement et quatre banques commerciales engagent 200 millions pour la réouverture de la ligne ferroviaire Nancy-Contrexéville aux côtés de la Région Grand Est.

La société concessionnaire « Nova 14 » et la Région Grand Est ont signé ce vendredi 28 juin le contrat de concession pour la réouverture de la ligne Nancy-Contrexéville, fermée depuis 2016. « Nova 14 » a procédé concomitamment au closing financier en mettant en place un financement bancaire de près de 200 millions d'euros, d'une maturité de 22 ans, soit la durée de la concession.

« Nova 14 » est la société concessionnaire dédiée à la ligne Nancy-Contrexéville : elle regroupe NGE Concessions (50%), Transdev (20%), et la Banque des Territoires (Groupe Caisse des dépôts) (30%).

Le financement bancaire fait intervenir en tête de file la Banque européenne d'Investissement à hauteur de 50% du financement, le reste étant assuré à parts égales par le CIC (qui est intervenu en tant que Banque de Documentation et qui tiendra le Rôle d'Agent des Crédits), La Banque Postale, la Caisse d'Epargne Grand Est Europe et NORD/LB.

Les travaux, d'une durée de 3 ans et demi, seront réalisés par un groupement de neuf entreprises locales et spécialisées filiales du Groupe NGE, menées par TSO, filiale ferroviaire du Groupe. L'exploitation et la maintenance seront effectuées par une société d'exploitation détenue à 75 % par Transdev Rail et 25 % par NGE Exploitation, en charge de l'organisation de la circulation de la maintenance des trains ainsi que de la sécurité de la ligne pendant les 22 ans de la durée de la concession.

L'association de la Banque européenne d'Investissement et de banques commerciales attachées au développement du territoire témoigne du symbole fort que représente la Ligne 14 pour le désenclavement et l'attractivité de l'ouest vosgien et du sud meurthe-et-mosellan dans le cadre du développement de mobilités durables et décarbonées.

Le montage financier a été réalisé par le concessionnaire avec l'implication de ses conseils Infra Gestion (conseil financier), White & Case (Conseil juridique) ainsi que des conseils prêteurs Gibson, Dunn & Crutcher (Conseil juridique), Infrata (Conseil technique).

Chiffres clés :

- 75 km de ligne régénérée et modernisée
- 3 ans et demi de travaux
- 1 pôle ferroviaire créé à Mirecourt
- 550 000 voyageurs attendus à l'ouverture
- 12 communes desservies
- 1h10 entre Nancy et Contrexéville
- 30 A/R par jour sur la ligne :
 - *dont 16 A/R de Nancy jusqu'à Pont-Saint-Vincent*
 - *dont 14 A/R de Nancy à Contrexéville (qui passent également par Pont-Saint-Vincent pour poursuivre jusqu'à Contrexéville et qui sur le retour reviennent jusqu'à Nancy)*

***Thierry Bodard**, Président de la société concessionnaire **Nova 14**, président de **NGE Concessions** :*

« La Région Grand Est a clairement exprimé sa volonté de redonner vie à la ligne Nancy-Contrexéville et nous sommes fiers d'avoir été désignés pour l'accompagner dans cet objectif de développer la mobilité durable et décarbonée sur son territoire. Nova 14 et ses associés, Transdev, la Banque des Territoires et NGE Concessions, et fort du savoir-faire du constructeur mené par TSO, sont fiers de ce projet qui représente une première à deux titres : il s'agit du premier contrat ferroviaire que la Région Grand Est concède à un opérateur privé depuis l'ouverture à la concurrence et du premier contrat en France opéré sous un modèle nouveau, permettant à un prestataire unique d'assurer l'exploitation du service ferroviaire et la gestion de l'infrastructure. »

***Ambroise Fayolle**, vice-président de la BEI, déclare :*

« La participation de la BEI au financement de la ligne rénovée Nancy-Contrexéville répond pleinement à la politique d'investissement de long terme de la banque publique européenne en faveur de moyens de transport publics régionaux décarbonés et facilement accessibles aux usagers. Cet engagement aux côtés d'acteurs publics et privés va permettre de redonner vie à une ligne ferroviaire de proximité essentielle pour maintenir et développer l'attractivité de ce territoire de la région Grand Est. Nous sommes très satisfaits que l'Europe, à travers la BEI, puisse s'associer à un projet qui aura un impact très concret et bénéfique sur la vie quotidienne des habitants de ce territoire rural. »

***Edouard Hénaut**, Directeur général Transdev France, précise :*

« Il s'agit du premier contrat ferroviaire que la Région Grand Est concède à un opérateur privé, Nova 14, depuis l'ouverture à la concurrence et du premier contrat en France opéré sous un modèle nouveau, permettant à un prestataire unique d'assurer l'exploitation du service ferroviaire et la gestion de l'infrastructure.
Le financement bancaire en est assuré par la Banque Européenne d'Investissement et quatre banques commerciales. Etape clé pour la revitalisation de la ligne ferroviaire Nancy - Contrexéville, ce financement illustre la confiance du pool bancaire dans notre groupement en vue de la réouverture de la ligne en 2027. Je souhaite remercier tous ceux qui ont contribué à ce succès qui ouvre un nouveau chapitre au service des habitants de la Région Grand Est et de leur mobilité. »

***Olivier Sichel**, Directeur général délégué de la **Caisse des dépôts** et Directeur de la **Banque des Territoires** :*

« Nous sommes fiers de participer aux côtés de NGE et Transdev, filiale du Groupe Caisse des Dépôts, au premier projet de concession ferroviaire régionale intégrée en France. La participation de la Banque des Territoires à ce projet illustre l'importance qu'elle attache aux enjeux de renouveau du transport ferroviaire régional, en particulier en Région Grand Est qu'elle accompagne déjà par ses financements dans le domaine du matériel roulant ferroviaire. »

***Philippe Schatzlé**, Responsable des financements de projets du **CIC** :*

« Le Crédit Industriel et Commercial se réjouit de soutenir Nova 14 et ses actionnaires (NGE, Transdev et la CDC), dans une opération qui s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale de financement des projets innovants en matière d'aménagement du territoire et de réduction de l'empreinte carbone des moyens de transport publics, permettant ainsi de contribuer à redynamiser ce territoire important de la région Grand Est. »

***Stéphane Godard**, Directeur Ingénierie Financière et Transfrontalier, **Caisse d'Epargne Grand Est Europe** :*

« La Caisse d'Epargne Grand Est Europe est fière d'accompagner une nouvelle fois les acteurs publics et privés de la région Grand Est dans le cadre de la réhabilitation et de l'exploitation de la ligne TER Nancy-Contrexéville, projet structurant et innovant au niveau national. Banquier coopératif utile, nous sommes le partenaire de référence de tous les acteurs du territoire ».

***Jan-Patrick Daniel**, Senior Director infrastructure origination, **NORD/LB** :*

« NORD/LB est heureux de soutenir à nouveau la Région Grand Est dans ses ambitions d'améliorer et de revitaliser l'offre de transport public afin de répondre aux besoins de mobilité, de réduire l'empreinte carbone et de soutenir la croissance économique de la région. En collaboration avec nos partenaires financiers et nos conseils, nous sommes fiers d'avoir arrangé le financement pour Nova 14 et ses actionnaires NGE, Transdev et CDC. »

***Pascale Moreau,** Directrice générale adjointe de la **BFI**, **La Banque Postale** :*

« La Banque Postale est ravie d'accompagner Nova 14 et ses actionnaires sur ce projet dont l'ambition est de revitaliser nos territoires et notamment celui de la région Grand Est. Favoriser la mobilité douce et assurer le lien social représentent des enjeux importants pour cette concession. En participant à l'arrangement et au financement de cette concession ferroviaire, La Banque Postale joue ainsi pleinement son rôle d'entreprise à mission d'une part et contribue d'autre part, au renforcement du grand pôle financier public aux côtés de la Caisse des Dépôts et Consignations. »

Contacts Presse :

***BEI** : Christophe ALIX – c.alix@eib.org – 06 11 81 30 99*

***Crédit Industriel et Commercial** : Alexandre COLIN – alexandre.colin@cic.fr – 06 59 57 95 58*

***Caisse d'Epargne Grand Est Europe** : Marie-Christine ROUARD*
marie-christine.rouard@cegee.caisse-epargne.fr – 06 10 89 05 10

***Banque des Territoires** (Groupe Caisse des Dépôts) : Joëlle Lagrange*
joelle.lagrange@caissedesdepots.fr, 06 30 80 13 86

***NGE Concessions** : Eloi FOUQUOIRE – eloi.fouquoire@gmail.com – 06 76 77 11 56*

***Transdev** : Sophie GENG – sophie.geng@transdev.com – 06 24 12 13 70*
